



CHALLENGE 33 DES DÉBUTANTS PARCOURS

Règlement saison 2022

1- PUBLIC CONCERNE

Tous les archers licenciés depuis le 1er septembre 2019 (N° de licence > 955680), de toutes les catégories, toutes armes confondues, n'ayant **jamais participé a une compétition officielle** sauf pour la catégorie scratch archers n'ayant jamais participé a une compétition officielle parcours.

2-LICENCES ADMISES

Adultes	Licence A (pratique en club et en compétition) Licence L (pratique en club-compétitions loisirs)
Jeunes	Licence J (pratique en club ou en compétition)
Poussins	Licence P (pratique en club ou en compétition)

3-CATÉGORIE OUVERTE

Poussins hommes 1 et 2	Poussins filles 1 et 2
Benjamins hommes	Benjamins filles
Minimes hommes	Minimes filles
Cadets hommes	Cadets filles
Juniors et adultes hommes	Juniors et adultes Femme
Scratch toutes catégories	

Pas de catégorie d'arme (Le comité se réserve le droit de créer une catégorie poulie en fonction du nombre d'archers adultes)

4-CONCOURS OUVERTS

Distance de tir maximum, (minimum 5m)

Poussins et Benjamins	10 mètres Piquet Blanc
Minimes et cadets	20 mètres Piquet Bleu
Juniors et adultes	30 mètres Piquet Rouge
Scratch	30 mètres Piquet Rouge

5-ORGANISATION

Ces concours doivent se dérouler indépendamment d'un concours officiel et de préférence un samedi. Inscription obligatoire au moment de la diffusion du mandat.

En cas de couplage avec un concours officiel, ils doivent se dérouler sur une aire séparée, avec une organisation spécifique.

Le comité Girondin fixera le calendrier après avoir reçu les candidatures des clubs organisateurs volontaires.

Pelotons de 4 archers dans la même catégorie.

Possibilité de pelotons de 6 archers (voir conditions de tir ci-dessous)

Chaque peloton sera accompagné par un adulte connaissant les disciplines parcours.

Le coach est autorisé à accompagner ses archers sur le pas de tir.

Une pause obligatoire doit être programmée entre 2 boucles.

Dans le cadre d'une compétition loisir aucun arbitre **officiel**

6-CONDITIONS DE TIR

Après échauffement

2 boucles de 6 cibles

2 cibles nature : petit et moyen gibier

2 cibles 3D : moyen gibier, possibilité de grand gibier mais tir fichant type cerf couché

2 cibles campagne : blason 40,60,80

La répartition des cibles est à la charge de l'organisateur en fonction du terrain et de ses équipements

Le parcours doit être correctement fléché, les abords des cibles dégagés avec des protections afin de faciliter la recherche de flèches

TEMPS DE TIR :

Cibles nature : 2 flèches non baguées 1mn 1 archer au piquet

Cibles 3D : 2 flèches 1mn30s 2 archers en simultané

Campagne 3 flèches 3mn 2 archers en simultané

en cas de peloton de 6 archers, tir simultané de 2 archers de même catégorie sur piquet identique en un temps de 3mn

COMPTAGE DES POINTS

Tir nature zone tué 20 corps de l'animal 15 autre zone 0

Tir 3D Petit tué 11, zone tué 10, zone blessé 8, autre zone 5

Campagne 6, 5, 4, 3, 2, 1

LES EX ÆQUO

En cas d'égalité les archers sont départagés au nombre de 20, puis de 6, puis de 11 ainsi de suite.

7-REMONTÉES DES RÉSULTATS

La gestion du concours sera faite au moyen d'un modèle établi par le Comité. Les résultats devront être envoyés au responsable informatique du comité pour affichage sur le site.

8-CLASSEMENT

Dans chaque catégorie, un classement sera réalisé.

Les poussins ne seront classés que sur les 6 premières cibles (problème de concentration, divers)

9-RÉCOMPENSES

Le Comité Girondin récompensera les 3 meilleurs archers de chaque catégorie ayant participé.

10-INSCRIPTIONS

Inscription obligatoire, avant la compétition afin de pouvoir effectuer la composition des pelotons